

Revue d'histoire de l'Amérique française

Le drame de la recrue de 1653

Marie-Claire Daveluy

Volume 7, numéro 2, septembre 1953

URI : id.erudit.org/iderudit/301589ar

DOI : [10.7202/301589ar](https://doi.org/10.7202/301589ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN 0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daveluy, M. (1953). Le drame de la recrue de 1653. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7(2), 157–168.
doi:10.7202/301589ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1953

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

The logo for Érudit, featuring the word "érudit" in a bold, red, sans-serif font. The "é" has a distinctive red accent mark.

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

LE DRAME DE LA RECRUE DE 1653

L'arrivée de la recrue de 1653, "la plus considérable qu'on eût jamais vue dans la Nouvelle-France"¹, comptera trois cents ans le 22 septembre prochain². Les historiens, les érudits, tout travailleur consciencieux de nos annales, se doivent de rappeler un fait dont les conséquences modifièrent à l'époque le cours tragique des événements. La tâche n'est pas aussi ardue qu'on pourrait le croire. Les sources diplomatiques et narratives en sont maintenant établies, et l'unanimité autour du chiffre des immigrants s'avère à peu près obtenue. Il convient donc de remettre aujourd'hui sous les yeux du lecteur, la *dramatique* histoire de cette recrue. Quelques petits tableaux suffiront à l'évoquer. Nous y reverrons les intrépides Montréalistes s'opposant ou succombant aux assauts de la violence iroquoise; nous revivrons les instants de miraculeuse inspiration, auxquels succéda l'exécution patiente et sûre des moyens venant conjurer les forces de destruction. Tous admettront que c'en était fait de la Nouvelle-France sans l'intervention providentielle de ceux qui rendirent possible la venue des "hommes de Montréal". Tous s'inclineront devant les cinq personnalités dont le relief s'accuse en ces heures décisives. Elles mobilisaient si bien leurs admirables ressources d'intelligence et de cœur. Voici d'abord Jeanne Mance, tête lucide et âme inspirée; Angélique Faure de Bullion, n'usant de son or qu'en fonction des œuvres de Dieu; Paul de Chomedey, le chef qui exécute après avoir mûri devant Dieu chacune de ses décisions; Marguerite Bourgeoys, l'ange de charité de la recrue, réussissant à convertir les tumultueux colons-soldats; et, enfin, les dominant tous, en sa qualité de mandataire de la Providence dans l'œuvre du Montréal, Jérôme Le Royer de La Dauversière.

Les travaux critiques de trois érudits modernes éclairent de façon définitive l'histoire documentaire des faits de 1653. Ils permettent

1. [Etienne-Michel Faillon, p.s.s.], *Vie de Jeanne Mance*, (1854), I; 67. — Dans son *History of Montreal* (1914, 1: III), William Henry Atherton parle de "seconde fondation de Montréal en face de la recrue de 1653".

2. "Nous arrivâmes le jour de Saint-Maurice", déclare Marguerite Bourgeoys dans ses *Ecrits autographes*.

en tout cas un choix judicieux des textes de nos vieux annalistes: un Dollier de Casson, par exemple, une Sœur Morin, le Père Paul Ragueneau, Marie de l'Incarnation. A côté de leurs écrits, il faut certes placer, en regard, les ouvrages de Faillon avec leur énorme documentation; les études de détails souvent très poussées d'Édouard-Zotique Massicotte, qui compila et publia jusqu'à la fin de sa vie, de belles pièces d'archives sur le Montréal naissant³; aussi, l'article récent et substantiel de Sœur Mondoux, l'archiviste réputée de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux voyages à la Flèche, en France, de longues séances aux riches Archives de l'hôpital, l'ont nantie de documents authentiques sur la recrue de 1653. Sœur Mondoux en comparant les textes rapportés à ceux de MM. Faillon et Massicotte en a tiré de sûres déductions⁴. Voilà les trois érudits modernes qui demeurent indispensables à consulter.

C'est donc en nous appuyant sur d'excellentes sources que nous vaquerons à notre récit forcément très succinct. Il serait du reste facile de suppléer à certaines insuffisances de notre travail par la lecture des articles que plusieurs érudits publieront, sans doute, à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée de la recrue.

Justifions-nous notre titre? Nous assimilons notre narration à un drame véritable. Tous les éléments qui le composent d'ordinaire, s'y trouvent réunis: situation critique, action bien nouée, rebondissement de l'action et dénouement, dont certains aspects demeurèrent longtemps imprévisibles. Les personnalités que je viens de qualifier hautement évolueront dans des cadres fort divers. Ils se juxtaposeront sans se confondre. Le rappel de dialogues, de mots pittoresques ou sublimes maintiendra l'action, nous l'espérons, à son diapason tragique. L'histoire authentique n'est pas toujours aussi prodigue de faits remplis de mouvement et de couleur.

3. Voir d'abord son article sur la *Recrue de 1653* dans la *Canadian Antiquarian and Numismatic Review* (année 1913, p. 171-191). Puis plusieurs des *Mémoires* de la Société Royale du Canada à partir de 1914 dont il existe des tirages à part, notamment son étude sur les Colons de Montréal de 1642 à 1667. C'est une étonnante compilation de détails historiques et généalogiques. Combien de pièces durent être dépouillées, analysées et critiquées pour mettre à jour un tel travail! La liste corrigée par M. Massicotte des *Colons de 1642 à 1667* (Ottawa, 1916) a été reproduite dans le *Bulletin des Recherches historiques*, en plusieurs livraisons de l'année 1927.

4. Voir la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. II, no 1 (juin 1948). Lire aussi de Sœur Mondoux son remarquable ouvrage sur l'Hôtel-Dieu... (Montréal, 1942).

I. *Ville-Marie se meurt!*

Qui ne convenait au début de l'automne de 1651 de la terrible détresse du petit poste de Montréal? "Il n'y reste en tout qu'environ cinquante François", s'écrie le Père Paul Ragueneau qui ajoute: "C'est merveille qu'ils n'ayent été exterminés par les fréquentes surprises des troupes iroquoises"⁵. Comment en douter? Au petit printemps de 1651, les neiges à peine fondues, car, d'ordinaire les Iroquois se tenaient éloignés de Ville-Marie durant l'hiver, les voici qui apparaissent dans le bois. Le 6 mai, c'est le meurtre de Jean Boudart, dont la femme, Catherine Mercier, est entraînée dans les bourgades, torturée, mutilée, durant trois mois et finalement brûlée le 28 août. A côté d'eux, leur compagnon de labeur, Jean Cicot, est scalpé vif. Jeanne Mance heureusement le guérit; il survécut 14 ans à ses blessures⁶. Le 10 juin, quarante Iroquois surgissent et causent des ravages; le 18 du même mois, en voici soixante autres qui environnent les colons à la sortie d'une des messes. Léonard Lucot dit Barbot est tué. Le 26 juillet, 200 de ces barbares font l'assaut de l'hôpital, où Lambert Closse, aidé de 16 Montréalistes, les seuls en état de porter les armes, accomplissent des prodiges de valeur. Certes, on comprend que Dollier de Casson ait écrit, ayant entendu sur ces jours de terreur le témoignage de Jeanne Mance et des pionniers survivants: "Il n'y a pas de mois cet été (celui de 1651) où notre livre des morts ne soit marqué en lettres rouges par les mains des Iroquois"⁷. Le tocsin résonne sans répit, les coups de feu éclatent partout. Tous les habitants, peu à peu, prennent la route du Fort, seul asile assuré contre des attaques sournoises et incessantes. Le gouverneur de Montréal, irrité, angoissé, sent l'exaspération venir. Il ne peut chasser de son esprit la vision des défaites subies, tout comme cette liste des morts qui s'allonge sans merci. Il se dit que tous, sans exception, auront leur tour. Il ne conserve plus d'espoir d'échapper à cette férocité insatiable. C'est bien la fin de l'œuvre d'évangélisation et de colonisation de Messieurs de La

5. *Relation de l'année 1651*, chapitre premier.

6. C'est l'ancêtre de toutes les familles Sicotte au Canada. (Massicotte, *Les Colons de Montréal...* Ottawa, 1916).

7. Dollier de Casson, ed. Flenley, 1928, p. 154.

Dauversière, Olier, Fancamp, Drouart et de combien d'autres apôtres de la conversion des Sauvages. Un seul devoir lui reste à accomplir : faire cesser cette boucherie où les colons qu'il aime et doit protéger tombent les uns après les autres. A ces fins, il partira pour la France par les derniers vaisseaux de l'année⁸. Et alors, ou il ramènerait avec lui 200 ou 100 soldats, ou il ne reviendrait jamais plus dans la Nouvelle-France. Il donnerait l'ordre à ses compagnons de reprendre comme lui le chemin de la mère-patrie. Mais était-ce là une bonne solution ? Car, où, justes cieux, les Messieurs de Montréal trouveront-ils les fonds nécessaires pour apporter un tel secours ? Qu'importe ! Il faut tenter cet effort de naufragé. Le gouverneur appelle auprès de lui le chapelain, le Père Claude Pijart, si perspicace et de bon conseil ; aussi le beau soldat circonspect, Charles d'Ailleboust des Musseaux. Tous deux admettent l'urgence de son départ. Enfin Jeanne Mance est priée de venir. Las, infiniment triste, Paul de Chomedey se dit qu'il aura du mal à convaincre cette infirmière qui persiste, à l'encontre de tous, à ne pas désespérer. Jeanne Mance accourt et devine le désarroi moral de son chef, son bon compagnon de labeurs depuis 10 ans. Elle l'écoute lui signifier sa décision irrévocable de mettre un terme au carnage quotidien. Il part, quêttera du secours là-bas, mais ne reparaitra plus à Montréal s'il échoue en France. Jeanne Mance s'incline, murmure quelques paroles de réconfort et le quitte, laissant le gouverneur étonné et un peu dérouté. Bien des années plus tard, obligée de raconter, à cause de certaines circonstances critiques, la pénible situation où se débattait Ville-Marie à l'automne de 1651, Jeanne Mance écrit : "Tout le monde voulait quitter et eust été forcé de le faire si Dieu n'y eust remédié en inspirant à M. de Maisonneuve de faire un voyage en France pour demander du secours... Mais moi, faisant réflexion sur ces choses dans une grande peine et angoisse d'esprit... après les avoir très humblement recommandé à Dieu et à la Très Sainte Vierge... il me vint en pensée... qu'il y avait 22,000 livres [de la fondation Bullion pour l'Hotel-Dieu] prestes à estre remboursées par [Madame] de Renty... que ce serait un bon moyen de prendre cette somme... pour conserver cette habitation plustot que de l'abandon-

8. Effectivement le 5 novembre 1651, *Le Journal des Jésuites*, éd. Laverdière et Casgrain, 1871, 164.

ner à la mercy de ces barbares et furies insolentes qui prendraient de là sujet de mépriser notre Dieu, et se moquer de notre foy et de notre religion... que ce serait une honte et une confusion insupportable, après ce que tant de saintes et illustres personnes y avaient fait... Je crus aussi que Madame la fondatrice de nostre hospital en recevrait une affliction non pareille⁹...”

L’admirable réaction de Jeanne Mance en ces instants est bien telle qu’on l’attendait de cette mystique réaliste. M. de Maisonneuve fut d’abord frappé par la logique, la justesse de son raisonnement. “Il vaut mieux que la partie péricisse, non le tout”, répétait-elle. Mais “avant de se rendre à ses vœux”, nous apprend encore Jeanne Mance, ce gouverneur désira “y penser devant Dieu et prier”. C’était bien mystique contre mystique, cœur de sainte contre volonté de croisé. L’unité de pensée, l’accord des volontés s’obtenaient ainsi entre eux. Ils s’achevaient, dis-je, dans la prière et l’oraison.

II. *Paul de Chomedey s'improvise diplomate.*

Voici que le décor du drame va changer. Le gouverneur de Montréal est à Paris et entre dans le salon somptueux de l’hôtel de Bullion. La maîtresse de céans ne le connaît point. Il n’a jamais vu cette grande dame d’apparence un peu placide, qui est la nièce du célèbre Noël Brulart de Sillery, ce bienfaiteur des jésuites au Canada. Et même, un peu avant de quitter Montréal, M. de Maisonneuve n’ignorait-il pas le nom de cette donatrice munificente? Jeanne Mance le lui avait révélé au dernier moment, et tous deux convenaient alors d’agir avec la plus grande discrétion auprès de celle qui imposait à ceux qu’elle secourait la consigne d’un silence absolu. Le militaire, au besoin, se transformerait en diplomate, et le secret sera gardé, en concluait M. de Maisonneuve. Attitude non sans péril, mais le moyen, autrement, d’exposer devant Madame de Bullion la terrible situation de Ville-Marie et de l’hôpital! Et voilà que Paul de Chomedey, en un jour d’hiver de l’an 1652, s’en tire avec une maîtrise consommée. Sans doute, comme toujours, “y avait-il pensé

9. Manuscrit attribué à Jeanne Mance et intitulé: “Raisons pour les quelles j’ai fait prendre les 22,000 livres” [Québec, 1661].

devant Dieu et prié"? Madame Claude de Bullion, d'après Dollier de Casson, ne se méfia point. L'innocent complot réussit. Le gouverneur de Montréal se vit écouter avec attention et même fut prié de revenir afin de s'entretenir à nouveau du Montréal en détresse. Peu après, par l'entremise d'un cousin de son mari, Guillaume de Lamoignon¹⁰, elle faisait présent à la Compagnie de Montréal, de 20,000 livres destinées à conjurer le péril qui menaçait Montréal. Mais sur ce sujet, c'est Dollier qu'il faut lire. Le premier historien de Montréal donne libre cours à son humour et à sa verve en relatant les incidents du voyage de M. de Maisonneuve, racontés certainement par Jeanne Mance. S'il exagère¹¹ ici et là, dans le détail, l'ensemble du récit ne saurait être nié. L'originalité de son esprit donne trop le change, parfois, à son respect de la vérité. On voudra donc substituer à mon rappel incolore des faits, les quelques pages de ce chroniqueur savoureux.

Le succès du gouverneur auprès de Madame de Bullion, fut donc incontestable. Les 20,000 livres qu'il en recevait vinrent s'ajouter aux 22,000 déjà offertes par Jeanne Mance. Le reste des sommes nécessaires à la levée de la recrue fut fourni par M. de La Dauversière et la Compagnie de Montréal. L'argent déboursé s'éleva au total de 75,000 livres. C'est le chiffre confié par Marguerite Bourgeoys à Sœur Morin de l'Hôtel-Dieu qui l'inscrivit dans ses *Annales* (p. 74). Marguerite Bourgeoys ne pouvait qu'être bien informée, s'étant occupée des achats de la recrue sur l'ordre de M. de Maisonneuve.

III. Maître Pierre de La Fousse s'affaire...

Nouveau changement de décor. Voici la modeste étude d'un notaire royal à la Flèche, dans l'Anjou. Pierre de La Fousse, depuis le 23 mars 1653, n'en finit plus de dresser les actes d'engagements des futurs colons de Ville-Marie. Quelques-uns accourent de parties assez éloignées de la France; du Maine, 15 colons, de la Champagne,

10. La mère de Claude de Bullion était une Lamoignon. Orphelin assez jeune, le futur surintendant des finances de France avait été recueilli par son oncle, Chrestien de Lamoignon.

11. Dom Jamet, o.s.b., dans sa vie de *Marguerite Bourgeoys* (Montréal, 1942, I: 91), déclare que le récit de Dollier de Casson est "farci d'inexactitudes". Seulement, le distingué bénédictin ne nous en apporte aucune preuve.

8, du Perche, de la Bourgogne, de la Normandie et de la Touraine, 1 colon pour chaque province, de l'Ile de France, il y a 4 colons, dont trois Parisiens¹². Mais où le va et vient devient incessant, du 23 mars 1653 au 20 mai suivant, c'est à la Flèche et dans ses environs. Maître de La Fousse en arrive à compter 81 recrues dans le seul pays d'Anjou. Et cela, il n'en doute pas, grâce aux qualités d'apôtre de Jérôme Le Royer de La Dauversière, qui garde sur la liste de ses œuvres de prédilection, l'évangélisation et la colonisation du petit poste de Montréal qu'il a fondé. Quel extraordinaire dévôt que ce receveur de tailles fléchois! Toujours en mouvement et main tendue pour verser quelques secours. Toutes les recrues pour le Montréal sortent avec lui de son bureau de receveur quand le moment de signer les actes d'engagements est arrivé. Parfois, le gouverneur qui commande en ce lieu éloigné vient lui aussi signer quelques actes. La profession de Maître de La Fousse ne lui procure pas assez souvent de ces clients affables, aussi nobles de cœur que de naissance, sans morgue, sans ironie, sans exigence d'aucune sorte. Maître Pierre de La Fousse classe tout en songeant ainsi pièces après pièces. Son minutier a fait un bon avec ces 65 actes que lui a demandé de rédiger et de faire signer Messire de La Dauversière. Parfois, des noms familiers de la région brillent sous la lumière venant des petits carreaux de la fenêtre. Le bon notaire sourit. Il peut si bien les murmurer un à un, et revoir ainsi les beaux gars solides et résolus, ces signataires d'hier. Il connaît si bien, par exemple, le chirurgien fléchois, Gilles Fricquet¹³, puis ces bons manœuvres: Pierre Godin, Mathurin Langevin, Maurice Léger, Jean Cadieu, Pierre Desautels, Jean Valiquet, André et Marin Hurtebize, Urbain Brossard... Que deviendront-ils tous dans ce Montréal rempli de dangers inouïs? Maître Pierre de La Fousse s'affaire toujours, ne se doutant nullement que la postérité nombreuse de ces braves Fléchois éprouverait quelle joie fervente, en retrouvant dans les siècles futurs, en bel état de conservation, tous les originaux de son étude, témoignages de son consciencieux labeur légal.

12. Sœur Mondoux, dans son article sur "les Hommes de Montréal", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, II (juin 1948): 75.

13. Le chirurgien Fricquet se désista à la dernière heure. Heureusement Étienne Bouchard d'Épennon devait le faire oublier par ses précieux services.

IV. A Troyes. Au parloir du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame

Mère Louise de Sainte-Marie (née Chomedey) reçoit à l'automne de 1652, une visite qui fait battre son cœur. Son frère Paul, le gouverneur de Montréal, en Canada, est là, près d'elle, au parloir. Il cause... Mais comme son front reste sombre malgré sa confiance affectueuse! Mère Louise s'inquiète. Qu'est-il donc survenu dans la lointaine petite colonie qu'il aime, défend et favorisera un jour par la venue de religieuses enseignantes, elle-même pour sûr avec quelques-unes de ses sœurs en religion? C'est là son grand espoir depuis si longtemps... Hélas! qu'entend-elle? Son frère a traversé l'océan aux dangers multiples, l'âme désespérée. Montréal va succomber sous l'étreinte des Iroquois. Le gouverneur, responsable de combien de vies que guette la torture sauvage, doit coûte que coûte, organiser des secours, ou renoncer à une tâche dont le mobile secret est l'apostolat auprès de tribus barbares. Mère Louise s'apitoie, réconforte, trouve des accents pénétrants pour guérir l'abattement momentané de ce frère tant aimé! Dieu abandonnerait-il ainsi les siens? La mission canadienne magnifique qu'il poursuit renaîtra bientôt. Même, ajoute-t-elle, en souriant, son frère devra songer à faire venir au Canada de bonnes petites Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Troyes. A-t-il tout à fait oublié leur supplique à la Sainte-Vierge? Toutes, ici, la récitent chaque jour:

“Sainte Mère de Dieu, pure vierge au cœur royal,
“Gardez-nous une place en votre Montréal!”

M. de Maisonneuve hoche la tête. Pourquoi conserver de tels soucis missionnaires à l'égard d'un lieu où des femmes cloîtrées seraient peut-être une charge, non une aide efficace? Il y faut des séculières, en mesure de voyager, de surveiller à l'extérieur toute initiative d'enseignement. Le visage de Mère Louise de Chomedey s'éclaire tout à coup. Elle vient de songer à la pieuse Marguerite Bourgeoys, la préfète de la Congrégation des Externes qu'elle dirige! Sœur Marguerite, ainsi qu'on l'appelle, n'est sûrement liée par aucun vœu monastique. Toutes ses tentatives pour entrer dans un cloître ont échoué jusqu'ici. Et tandis que Mère Louise introduit maintenant au parloir plusieurs religieuses souhaitant rencontrer le gouverneur de Montréal, elle fait appeler Sœur Marguerite. Mère Louise

croit-elle donc que la préfète des Externes si bien préparée à la vocation d'institutrice où qu'elle aille, fraierait ainsi le chemin à des compagnes prises au Couvent de Troyes qu'elle vénère? Et Sœur Marguerite apparaît. Sur le seuil, elle hésite. Elle tressaille à la vue de Paul de Chomedey qu'elle aperçoit pour la première fois. Elle s'écrie avec un émoi visible: "Voilà mon prêtre que j'ai vu en songe". Devant l'étonnement général, elle s'explique. Elle le fait avec quelle gravité simple et digne. Paul de Chomedey s'en montre impressionné. Et lorsque, bientôt, Mère Louise renouvelle ses instances pour l'envoi au Canada de sa bonne petite préfète, son frère se tournant vers celle-ci, l'interroge du regard. Sœur Marguerite dans ses *Ecrits* raconte le fait en quelques mots: "Je m'offris pour y aller, et il m'accepta". Ah! quelle recrue incomparable, le gouverneur de Montréal obtenait ce jour-là! Les temps étaient mûrs, du reste, pour une institutrice telle que Sœur Marguerite. Elle ferait merveille dans un Montréal pacifié, où grandiraient des petites filles et des petits garçons, nés vers 1649 et 1650, les premières naissances d'enfants français à Ville-Marie¹⁴. Dès le lendemain de son acquiescement à la proposition de Paul de Chomedey, Sœur Marguerite, toujours d'esprit réfléchi et prudent, voulut consulter M. Gendret, son directeur. Et c'est alors qu'elle en reçut, concernant ses craintes de voyager seule en compagnie de soldats, ce conseil qui rend à M. de Maisonneuve un témoignage splendide d'honneur et de haute vertu dont les historiens ont toujours fait grand cas: "Il [M. Gendret] me dit,

14. Le premier enfant né à Ville-Marie de parents européens fut une petite fille, Barbe Mousnier, fille de Mathurin Mousnier et de Françoise Fafard (le premier mariage à Montréal, 3-11-47). Barbe Mousnier, baptisée le 24 novembre 1648, mourut peu après (le 3 décembre suivant).

Les enfants nés en 1649: Marie Boudart, fille de Jean et Catherine Mercier, la martyre. Baptisée le 29 août, elle mourut le 1er septembre 1649. Jean Desroches, "premier garçon qui eut longue vie", fut baptisé le 11 décembre 1649; Marie Dumay, fille d'Étienne, baptisée le 31 mai 1649; Pauline Hébert, baptisée le 15 et sépulturé le 28 janvier 1649; Jeanne Loisel, fille de Louis, baptisée le 24 juillet 1649. "Première élève de Sœur Bourgeois". Charles et Mathurin Mousnier, enfants jumeaux de Mathurin. Nés le 3 et sépulturés les 27 et 31 décembre 1649. Des jumeaux naquirent du mariage de Urbain Tessier dit Lavigne et de Marie Archambault. Nés le 19 juillet, ils furent sépulturés les 19 et 24 juillet.

Les enfants nés en 1650: Paul Charavin, fils de Michel. Baptisé le 27 mars et sépulturé le 8 avril 1650. Léger Hébert, fils d'Augustin, baptisé le 20 avril. Eut longue vie. Marie Lucault, fille de Léonard, baptisée le 1er juillet 1650. Épousa le 13 avril 1665, René Cuillerier. (Voir E.-Z. Massicotte, *Les Colons de Montréal, 1642-1667* (Ottawa, 1916), 12 et 13). Jeanne Loisel, Jean Desroches, Léger Hébert, Marie Lucault, voilà les premiers élèves de Sœur Marguerite.

raconte Marguerite Bourgeoys elle-même, que je devrais me mettre sous la conduite de M. de Maisonneuve comme sous la conduite de l'un des premiers chevaliers de la Chambre de la Reine des Anges."

V. *L'embarquement à Nantes à la mi-juin 1653.*

Moment inoubliable pour le gouverneur de Montréal que son entrée dans le *Saint-Nazaire* prêt à quitter le port. Il regarde défiler et monter dans le vaisseau la plus grande partie des colons-soldats de la recrue. Ville-Marie s'évoque dans sa pensée, avec son angoisse, que la longue attente a meurtrie. Sœur Marguerite passe tout à coup sous ses yeux attentifs. Il s'incline. Quelques femmes l'accompagnent: Marie-Marthe Pinson, Jeanne Soldé, Perrine Mousnier (femme du soldat Julien Daubigeon), Louise Grisard (femme de cet autre soldat, Jean Auger dit Baron) et leur fils, Louis, âgé de 2 ans, la petite Marie Du Mesnil, qui compte 12 ans. Elle ne quitte guère Sœur Marguerite depuis que M. de La Dauversière l'a confiée à ses soins à la Flèche. Le vaisseau s'éloigne enfin... Le Capitaine Le Besson qui a consenti de faire escale à Saint-Nazaire s'y arrête le lendemain. Le reste des hommes de la recrue s'empresse de monter à bord. Puis, le notaire Belliot pénètre à son tour dans le navire un papier officiel à la main. Il est intitulé: *Rolle des Homes envoies a Montreal en l'année 1653 et de ce qui a esté accordé de gages à chacun d'eux*. Le notaire fait diligence. Cent deux noms s'alignent bientôt sur le document. A la Flèche, cependant, n'y eut-il pas 150 recrues à franchir la porte de l'étude de Maître de La Fousse? Sans doute, mais depuis la signature des 65 contrats d'engagements, les plus diverses raisons avaient fait se désister 48 colons sur 150¹⁵.

15. M. Faillon nous donne la liste avec détails des recrues qui signèrent leur contrat à la Flèche (voir son *Histoire de la Colonie française*, II: [531]—561). Il mentionne 154 hommes. Ce chiffre, tout comme celui de 102 hommes qui apparaissent sur la liste du notaire Belliot, ont été repris par M. Massicotte, puis par Sœur Mondoux. M. Massicotte a corrigé quelques erreurs dans le texte de Faillon. Il réduit à 150 hommes les recrues, preuves en mains (Voir le *Canadian Antiquarian Numismatic* (année 1913), p. 171-191, et *les Colons de Montréal de 1642 à 1667* (Ottawa, 1916). En outre, M. Massicotte fixe de façon définitive le nombre des recrues qui se désistèrent. Il en trouve 48 en tout. (Voir *Les Colons de Montréal*, p. 22). Sœur Mondoux a de nouveau repris avec des copies authentiques en mains, les 65 engagements de La Flèche. Elle en arrive à la conclusion que 100 hommes durent probablement débarquer à Québec. Tout juste le chiffre de Sœur Bourgeoys, un témoin oculaire. "Nous étions 120 passagers, écrit-elle, dont 108 soldats. Huit moururent en mer..."

La traversée va bientôt de malheur en malheur. L'eau pénètre dans le navire, et peu à peu l'abondance en est telle que l'équipage et les soldats, accourus à l'aide, ne peuvent l'étancher suffisamment. Force est de retourner au port, après avoir accompli 350 lieues en mer. L'indignation monte chez les recrues. Ils grondent, menacent, s'ameutent. M. de Maisonneuve doit apparaître parfois l'arme au poing. Son sang-froid demeure admirable devant les accusations qu'on lui lance. Sans qu'il paraisse s'en troubler le moins du monde, il prend toutefois des précautions contre une désertion qui deviendrait générale. Il y réussit. Le 20 juillet, avec un mois et plus de retard, M. de Maisonneuve et la recrue montent dans un nouveau vaisseau qui file de nouveau vers la mer.

Ce n'était, hélas, que changer de misère. Le navire avait sans doute transporté des pestiférés dans un voyage précédent, car une terrible épidémie éclate à bord. Huit des recrues sont tout de suite à l'extrémité. En peu d'heures, ils expirent, et la cérémonie des corps jetés à la mer sème la panique parmi les passagers. Sœur Marguerite est là heureusement. Elle révèle bientôt les richesses de son cœur compatissant, et prouve son adresse de garde-malade auprès de toutes les victimes du fléau. Elle s'installe au chevet des mourants pour les aider à bien mourir; elle accourt auprès des grand malades qu'elle réconforte et bientôt les réconcilie avec Dieu. "Ce fut une lente transformation, prononce Dom Jamet, mais qui devait durer; un noviciat qui façonna dans ses natures grossières des cœurs de chevaliers et de croisés"¹⁶. Plus tard, Sœur Marguerite, se rappelant combien les rudes épreuves subies par les soldats les avaient acheminés vers Dieu, dira avec un pittoresque saisissant: "Ces cent hommes étaient changés comme du linge à la lessive."

VI. *L'arrivée à Québec.*

Le 22 septembre, un navire est signalé aux environs de l'Ile d'Orléans. "Ce ne peut être que M. de Maisonneuve avec de braves défenseurs pour le pays", s'écrient quelques habitants, qui font voler la nouvelle de bouche en bouche. Québec est en liesse. On

16. Voir Dom Jamet, *Marguerite Bourgeoys*, (2 vol., Montréal, 1942), I: 87.

accourt sur la rive. Et bientôt, c'est le débarquement des colons valides et invalides, à la suite de M. de Maisonneuve, qui s'empresse au milieu des cris de joie de monter à la chapelle tout en haut du raidillon. Le *Te Deum* est entamé, "pour actions de son arrivée", déclarent les *Relations*. M. de Maisonneuve se rend peu après chez le gouverneur Lauzon, puis dans les principales maisons religieuses. Partout l'accueil est émouvant. Tout allait si mal, la Nouvelle-France demeurait pantelante sous la griffe de féroces ennemis. C'est vraiment le salut de tous que vient assurer M. de Maisonneuve.

Enfin, Paul de Chomedey peut causer longuement avec Jeanne Mance et lui narrer tous les incidents heureux et malheureux de sa mission en France. Il insiste finalement sur les bons offices rendus par Marguerite Bourgeoys. "Sa vertu est un trésor", répète-t-il, à la grande infirmière qui allait bientôt juger par elle-même de la vérité de ces paroles. Où est Sœur Marguerite en ces premières heures de l'arrivée? Auprès de ses pauvres invalides, en garde-malade fidèle à son rôle héroïque. Elle ne les quittera pas, du reste, jusqu'à leur entière guérison, et se mettra en route avec eux vers Ville-Marie. M. de Maisonneuve ne peut que lui en témoigner beaucoup de reconnaissance, car il avait juré, dès qu'il s'aperçut que M. de Lauzon désirait retenir à Québec quelques-uns des hommes de la recrue, que pas un seul ne demeurerait en arrière. Peu importent les tracasseries qui survinrent au sujet des barques qu'on ne lui offrait plus. En novembre, tout son monde et lui-même étaient installées définitivement à Ville-Marie.

Les cent hommes amenés au pays donnèrent des preuves incessantes de leur valeur, dès leur arrivée. Leur conduite héroïque se maintint toujours du reste. Quelques faits que nous allons citer appuient de façon magnifique le jugement du gouverneur Denonville et de l'intendant Champigny prononcé plus de trente ans après leur débarquement au pays: "Ces cent hommes, dirent-ils, ont sauvé le Montréal et le Canada tout entier."

L'histoire nous apprend que 12 d'entre eux furent tués par les Iroquois. En 1660, Dollard recrutait dans leurs rangs, la moitié de ses soldats. En 1663, aux jours de la fondation de la Milice de la Sainte-Vierge, M. de Maisonneuve n'eut pas de peine à décider trente d'entre eux d'y appartenir.

Voici trois petits tableaux :

— I —

Les victimes des Iroquois

1654—1695

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1. Yves Bastard, 1654. | 8. Jacques Nail ou Noël, 1657. |
| 2. Julien Daubigeon, 1655. | 9. Jean Pichard, 1661. |
| 3. Jean Deniau, 1695. | 10. Pierre Raguideau, sieur de |
| 4. Simon Després dit Berri, 1695. | Saint-Germain, 1665. |
| 5. Simon Le Roy, 1662. | 11. Michel Théodore dit Gilles, |
| 6. Olivier Martin dit Lamontagne, | 1664. |
| 1661. | 12. Silvestre Vacher dit Saint- |
| 7. Pierre Martin dit Larivière, | Julien, 1659. |
| 1660. | |

N.B. Quatre de ces braves furent tués en tant que miliciens de la Sainte-Vierge. Nous les retrouverons au troisième tableau.

— II —

Tombés avec Dollard des Ormeaux au Long-Sault

Mai 1660

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1. Jacques Brassier | 6. Jean Lecompte |
| 2. François Crusson dit Pilote | 7. Nicolas Josselin |
| 3. René Doussin | 8. Etienne Robin dit Desforges |
| 4. Nicolas Duval | 9. Jean Valets ou Valays |
| 5. Jean Tavernier dit Laforest et | |
| Lalochetière | |

— III —

Milice de la Sainte Vierge

1663

A. — *Les Caporaux*

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| 1. Michel Bouvier | 5. Jacques Mousnier ou Meunier |
| 2. Urbain Brossard | Pierre Raguideau, sieur de |
| 3. Honoré Dany dit Le Touran- | Saint-Germain (déjà nommé) |
| geau | 6. Claude Robutel de Saint-André |
| 4. Jean Gasteau | 7. Jean Valliquet dit Laverdure. |

B. — *Les soldats*

- | | |
|--|---|
| 1. Maurice Averty dit Léger | 12. Marin Jeannot dit Lachapelle |
| 2. Jean Cadieu | 13. Mathurin Jouanneau |
| 3. Louis Chevallier | 14. Mathurin Jousset dit La Loire |
| Jean Deniau (déjà nommé) | 15. Gilles Lauson |
| 4. Pierre Desautels dit Lapointe | 16. Jean Lemercher dit Laroche |
| Simon Després dit Berri (déjà nommé) | 17. Jacques Millots, sieur de La Val |
| 5. Fiacre Ducharme dit Lafontaine | 18. Jacques Mousseaux dit Laviolette |
| 6. Simon Galbrun | 19. Pierre Pappin |
| 7. Pierre Gaudin dit Chatillon | 20. Hugues Picard dit Lafortune |
| 8. Guillaume Gendron dit Larolondière. | 21. François Piron dit Lavallée |
| 9. Jean Gervaise | 22. François Roisnay ou Roiné |
| 10. Urbain Gette (Jetté) | Michel Théodore dit Gilles (déjà nommé) |
| 11. Louis Gueretin dit le Sabottier | |

Donc *cinquante* sur les cent hommes de la recrue exposèrent ou donnèrent généreusement leur vie pour le salut de Ville-Marie. La sainte fille de Notre-Dame n'avait pas façonné en vain "des cœurs de chevaliers et de croisés."

Ne croyez-vous pas qu'il fallait magnifier par un récit, fut-il des plus modestes, le souvenir d'une belle page des *Annales de Montréal... et du Canada*? L'éminent directeur de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* n'y a pas manqué. Nous y avons mis notre bonne volonté de narratrice.

Marie-Claire DAVELUY